



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2015

Convocation du 9 mars 2015

Étaient présents : F. BIGEARD (Maire), J. LAPIERRE (1^{er} adjoint), J. L. DERECLASSE (2^e adjoint), M. BRIGATTI (3^e adjoint), P. BOLLET (4^e adjoint), D. BONIN, J. HENRY, G. BUGNOT, V. VINCENT, G. BOUILLERET, M. ATWOOD, C. POULLEAU, G. JOUFFROY, H. MOUCADEAU.

B. BONIN a donné procuration à C. POULLEAU

La commission « budgets » s'est réunie le 10 février 2015 à 18H00 et a émis un avis favorable sur les budgets présentés.

1- Comptes administratifs 2014 Commune et Legs,

Budget Commune :

- **Compte administratif 2014:** Sous la présidence du premier adjoint, le conseil prend connaissance des résultats du compte administratif 2014 du Maire, compte qui fait apparaître un solde positif en investissement de 174 024.02 € et positif en fonctionnement de 53 096.77 €. Le conseil approuve par 14 voix « pour » le compte administratif et la reprise des restes à réaliser 2014 pour 226 800 € en D/I et 5 400 € en R/I

Budget Legs Muteau :

- **Compte administratif 2014:** Sous la présidence du premier adjoint, le conseil prend connaissance des résultats du compte administratif 2014 du Maire, compte qui fait apparaître un solde positif en investissement de 15 006.28 € et positif en fonctionnement de 62 396.65 €. Le conseil approuve par 14 voix « pour » le compte administratif. Pas de restes à réaliser.

2- Comptes de gestion 2014 :

Budget Commune :

Sous la présidence du Maire, le conseil étudie le compte de gestion du receveur municipal pour 2014, compte qui fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif du maire. Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion.

Budgets Legs Muteau :

Sous la présidence du Maire, le conseil étudie le compte de gestion du receveur municipal pour 2014, compte qui fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif du maire. Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion.

3- Reprises de résultats

Budget Commune :

Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats 2014 au BP 2015 à savoir :
Excédent de fonctionnement 214 233.49 € qui est à reporter au compte 002 (R/F),
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 300 364.73 € qui est à reporter au compte 001 (R/I).

Budget Legs Muteau :

Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats 2014 au BP 2015 à savoir :

Excédent de fonctionnement reporté 62 396.65 € qui est à reporter au compte 1068 (R/I),
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 158 857.48 € (D/I) qui est à reporter au compte 001.

4-Budgets primitifs 2015 :

Budget Commune :

Le conseil étudie les propositions du maire, budget présenté en équilibre en fonctionnement et en investissements :

Section fonctionnement : 718 269. 49 €

Section d'investissement : 660 730.71 €

Le conseil approuve à l'unanimité le BP 2015.

Budget Legs Muteau :

Le conseil étudie les propositions du maire, budget présenté en équilibre en fonctionnement et en investissements :

Section fonctionnement 237 275 €

Section d'investissement : 329 296.29 €

Le conseil approuve à l'unanimité le BP 2015.

5-Taxes locales directes :

Le conseil prend connaissance du souhait du Maire de ne pas augmenter les taxes. Approbation du conseil à l'unanimité.

Taxe habitation : 11.5 % ,

Taxe sur le foncier bâti : 8.66 % ,

Taxe sur le foncier non bâti : 24 % ,

Contribution Forfaitaire des Entreprises : 15.87 % .

6-Répartition des subventions 2015 commune et legs,

Le conseil étudie et approuve par 14 voix «pour» et 1 abstention les propositions de la commission des subventions réunies le 16 mars 2015.

Budget Commune : 6 700 €

Coopérative scolaire	1300 €	Souvenir français	100 €
Téléthon	100 €	Prévention routière	150 €
Lutte Bretenière	250 €	Secours populaire	200
ESFRB	2000 € (compensation tonte)		
Gym qui roule	100 €	Foyer rural	1000 €
Collège R. Dorgelès	1500€ (dont 750 € pour l'année 2014)		

Budgets Legs Muteau :12 900 €

Restaurants du cœur de Genlis	800 €	Bel Ousia	1500 €
ADMR Genlis	1100€	Société de chasse Fauverney	700 €
CFA La noue	50 €	ESFRB	5600€
CIFA	50 €	Foyer Rural Fauverney	2100€
T'Ouche d'Arts	1000€		

7- DETR allées du cimetière,

Sur proposition du Maire, le conseil municipal adopte la réalisation de travaux dans les allées du cimetière communal pour un montant estimatif de 34 660 € HT. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération sont inscrits au BP 2015.

Le conseil sollicite à l'unanimité une aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2015.

Plan financier prévisionnel:

Total des dépenses	34 660 € HT
DETR 30 %	10 398 €
Autofinancement	24 262 € HT

8- Tarif jaune château de Chassagne,

Le contrat de fourniture d'électricité (tarif jaune) arrive à échéance le 01/01/2016.

Edf collectivité (déjà titulaire du précédent contrat) propose un nouveau contrat. Une économie de 10.18% est à noter. Le conseil approuve à l'unanimité la signature d'un nouveau contrat aux conditions évoquées à compter du 01/01/2016 pour une durée de 3 ans, pour un montant de 2929.14€ /an à consommation égale.

La commission Legs se réunira mercredi 1^{er} avril 2015 à 9H30 pour réfléchir sur l'optimisation de la location de la salle des fêtes de Chassagne.

Le Maire rappelle que lors du précédent conseil, a été émis la volonté de modifier la teneur du testament de M. Muteau afin de trouver une « location légale » pour le château de Chassagne.

9- Achat de gaz par le groupement Région Bourgogne SIEEEN :

La commune est actuellement en contrat pour le gaz avec le SICECO jusqu'au 15/12/2016. A l'expiration du contrat, le SICECO remettra ce contrat au SIEEEN. La commune a la possibilité d'entrer dès aujourd'hui dans ce groupement régional. Après délibération le conseil, dans l'immédiat, refuse à l'unanimité l'acte constitutif de groupement régional de commandes pour l'achat de gaz naturel, d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par le SIEEEN.

10- DICRIM ET PCS

L'élaboration d'un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est un document obligatoire pour chaque commune, tout comme le Plan communal de Sauvegarde (PCS). Mme Moucadeau a élaboré un premier travail sur la réalisation de ces documents. Il est nécessaire de le compléter et de le mettre à jour.

Un groupe de travail est créé et se réunira le 24 avril 2015 à 14H00.

Composition : H. Moucadeau, D. Bonin, G. Jouffroy, J. Henry, G. Bugnot.

11- Divers :

- Le conseil approuve à l'unanimité le rattachement des DM suivantes au conseil du 11 décembre 2014 :

Budget legs :

compte 1641	+850 €
2188	-850 €

Budget commune :

6611	+2420 €
60621	-2420 €
60612	-2501 €
61522	-2000 €
023	+4501 €
021	+4501
1641	+4501 €

- servitude siceco :

Après délibération, le conseil approuve la concession au SICECO, à titre de servitude, du droit d'installer et de faire exploiter par ERDF ou par une entreprise accréditée, une ligne électrique souterraine basse Tension sur la parcelle ZE24 sur la commune.

Le conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer tout acte et pièce du dossier.

- **Convention touche arts :** Le conseil demande à ce que la convention proposée par l'association soit moins directive et plus neutre.

Mme Atwood est chargée de modifier cette convention.

Le conseil souhaite que l'association soit ouverte à tous les habitants du village désirant exposer lors de l'exposition artistique annuelle. La convention sera remise à l'ordre du jour du prochain

conseil.

- Le Maire donne lecture d'un courrier adressé par M. Alain Mongin. Problème des poubelles de la salle de Chassagne non triées et qui servent trop souvent de déchetterie. Plusieurs propositions sont faites : panneaux, local fermé, grillage, caméra...

- Ateliers Théâtre : devant les incidents causés à l'école maternelle, Le Maire propose d'effectuer les ateliers à l'ancienne épicerie.

Groupes au Château de Chassagne : des bouteilles ont été trouvées dans les locaux, le chauffage reste toujours allumé, le manteau de la cheminée est décollé.

Suite à ces divers désagréments, M. le Maire rencontrera Mme Latroy pour faire un point et proposer une autre organisation.

- J. Lapiere : demande à ce qu'un devis soit réalisé pour le démoussage des trottoirs.

- H. Moucadeau : informe le conseil des réunions du SITNA.

Evoque le chemin de mutualisation et d'instruction des autorisations d'urbanisme. La communauté de communes doit effectuer un point prochainement. De même pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques au 01/01/2018.

- M. Atwood : informe de la prochaine réunion de la commission économique de la communauté de communes dont l'objet est la ZAE des 100 Journaux.

Le panneau signalétique de la salle des fêtes est à remplacer. M. JL Dereclenne signale que toute la signalétique horizontale et verticale est prévue au budget primitif et sera revue.

- M. Brigatti : une réflexion est à mener sur l'abattage des Saules Place de la Mairie. Les réseaux d'eaux usées sous le parking de la Mairie sont de nouveau encombrés par les racines.

- G. Jouffroy : souhaite que les flyers sur les activités communautaires soient affichés dans les panneaux des rues.

- C. Poulleau : les agriculteurs ont sablés les trous « du chemin de Laloge ». Un nouveau passage sera fait au mois de mai ou juin.

- La rencontre avec le Conseil Général pour les travaux de sécurisation Rue du Général de Gaulle aura lieu le 31 mars 2015 à 16H00.

- Le PPRI doit être indexé au POS.

- P. Bollet : Les panneaux d'interdiction de stationner Rue Guillaume ont été posés. Toutefois un panneau a disparu. Fait le constat que les gendarmes ne passent pas suffisamment dans cette rue pour faire respecter la réglementation en vigueur.

Le Maire , François BIGEARD

